



Votre journal communautaire

BONJOUR BEAULAC

Septembre 2025 Édition no.55 No. 2

Projet de règlement municipal
pour la protection du lac Beaulac:
Refusé par la Mairesse et son conseiller
du district 1 Voir les effets néfastes sur
l'environnement ...

Édition À lire absolument



PROTÉGEONS NOTRE LAC;
NOTRE ENVIRONNEMENT



TABLE DES MATIERES !

❖ Mot du président	03
❖ Éditorial	04
❖ Lavage des bateaux	06
❖ Communiqué claretée de l'eau	07
❖ Chroniques Environnement	08
❖ Message d'une Beulacoise	14
❖ Projet Avenir Chertsey	15
❖ Commandite	16
❖ Nouvelles à Beaulac	17
❖ Dépliants APB	19

Conseil d'administration

Sylvain De Beaumont	président	debeaumonts@videotron.ca
Marius Castonguay	vice-président	mariuscastonguay5885@gmail.com
Caroline Cousson	trésorière	c.cousson@icloud.com
Emmanuelle Gaudette	secrétaire	emmanuelle.gaudette@hec.ca
Dupuis Jean Marc	administrateur	dupuisjm@hotmail.com
Me Robert Talbot	administrateur	meroberttalbot@gmail.com
Pierre Pilote	administrateur	bateau3570@me.com
Yves Bergeron	administrateur	yves.bergeron88@gmail.com

Et surtout, de nombreuses personnes-ressources et bénévoles
bonjourbeaulacpb@gmail.com

Dates importantes

6 ^e Souper spaghetti	17 octobre
Élection municipale	2 novembre
7 ^e Souper spaghetti	14 novembre
8 ^e Souper spaghetti	19 décembre
8 ^e Guignolée	20 décembre

Merci
pour votre participation !

Membres de l'équipe de rédaction :

S. De Beaumont	Rédacteur
Jean Marc Dupuis	Chroniqueur
Julie Tessier	Chroniqueuse
Caroline Cousson	Collaboratrice
Emmanuelle Gaudette	Collaboratrice

*En automne, les arbres nous montrent
que lâcher prise peut être beau.
Et qu'il n'y a pas de raison d'avoir peur,
nos racines nous maintiendront.*

BULLETIN D'INFORMATION

Association des propriétaires de Notre-Dame de Beaulac

Avis aux Beulacois

- 1. Un nouveau courriel pour rejoindre l'APB:**
bonjourbeaulacpb@gmail.com
formulaire disponible sur demande au;
bonjourbeaulacpb@gmail.com
- 2. Un nouveau courriel pour demander l'accès à la rue des Pins:**
descentedebateau@gmail.com
= SVP prendre RDV lors d'une descente ou d'une sortie de votre bateau 48h à l'avance.
- 3. Augmentation de 10\$ pour le membership:**
- maintenant 50\$
- Pas d'augmentation pour les bateaux
- 4. Projet de règlement Préventif pour protéger le lac et gérer le risque de contamination du lac**
- 5. Souper spaghetti les vendredi 2025**
2E Souper le vendredi 20 juin à 17h00
3E Souper le vendredi 18 juillet à 17h00
4E Souper le vendredi 18 août à 17h00
5E Souper le vendredi 19 septembre à 17h00
6E Souper le vendredi 17 octobre à 17h00
7E Souper le vendredi 25 novembre à 17h00
8E Souper le vendredi 19 décembre à 17h00
- 6. 8e édition de la Guignolée de Beaulac**
Samedi le 20 décembre 2025

2025-06

Produit par S. De Beaumont
2025-06-24

BONNE LECTURE

Mot du président

Chers membres,

Le 28 mai dernier, nous avons tenu notre assemblée générale, à laquelle 42 personnes ont participé. Notre bilan est positif. Avec six administrateurs et administratrices élues au CA, nous avons une administration dynamique et en santé. De plus, deux autres administrateurs se sont joints à nous en août. Nous sommes donc maintenant huit membres au sein du CA 2025-2026.



Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre implication.

En 2025-2026, nous faisons face à un défi important : l'environnement. C'est un enjeu qui, de manière surprenante, n'est pas encore pris au sérieux par certaines personnes. Il en va de la santé de notre lac Beaulac et, plus précisément, du danger de contamination par des plantes envahissantes et des polluants de toutes sortes. Un enjeu environnemental majeur pour notre plan d'eau qui pourrait devenir irréversible si nous n'agissons pas maintenant.

Cela fait des années que nous en parlons, mais la situation est maintenant vraiment sérieuse. Le projet de règlement pour la protection du lac se poursuit, non sans difficultés. Je vous rappelle que ce projet vise à responsabiliser la municipalité et à mieux gérer les facteurs de risque de contamination des eaux du lac, notamment par un système de vignette, une meilleure gestion des descentes privées et le lavage des bateaux. Nous vous invitons à rester vigilantes, car nous continuerons de vous informer par le biais du journal, de communiqués internes et du site web de notre association.



Cet été, nous avons connu un achalandage important d'activités nautiques, avec une augmentation du nombre de bateaux sur l'eau. De plus en plus de chalets sont loués à court terme, de type Airbnb, ce qui amène sur le lac des embarcations inconnues. Heureusement, l'APB s'occupe de la mise à l'eau d'environ 75 % des bateaux annuellement. Cette année, nous en avons mis à l'eau plus d'une soixantaine. Un grand merci à nos bénévoles qui ont assuré la gestion de la barrière pour vous offrir un service de qualité, particulièrement à M. Demers, M. Rabeau, M. Fafard et M. Cimens.

La surveillance volontaire de notre eau du lac se poursuit tout au long de l'été. Les bénévoles Marius Castonguay, Yves Babin, Daniel Demers, Gilles Verner et Yves Cimens effectuent des mesures de la transparence (clarté) de l'eau et prélèvent des échantillons qui sont ensuite analysés par le laboratoire du MELCC (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques). Les experts du ministère interprètent les données et nous communiquent les résultats.

Plus l'eau est transparente, plus sa qualité est grande, car cela influence la pénétration de la lumière dans le lac. L'échantillonnage de l'eau a aussi pour but de mesurer en laboratoire les niveaux de phosphore, de carbone organique dissous et de la chlorophylle. Les résultats de l'année 2025 ont d'ailleurs été récemment transmis aux membres par communiqué. Le lac demeure un joyau, compte tenu de sa santé (sa faune et sa flore), de son niveau, de la qualité de son eau et de son barrage. Il faut y faire attention!

Le conseil d'administration a poursuivi sa programmation 2025. Nos soupers-spaghettis se tiennent toujours les troisièmes vendredis de chaque mois, et ce, jusqu'en décembre. La huitième édition de la guignolée aura lieu le 20 décembre. Venez en grand nombre, nous vous attendons! Et si la température le permet, il y aura la parade du Père Noël autour du lac le 24 décembre à 17 h.

Pour terminer, j'espère que vous avez passé de belles vacances. N'hésitez pas à venir savourer un excellent repas composé d'une assiette de spaghettis et d'un petit dessert pour seulement 10 \$ par membre. Votre présence est le carburant nécessaire pour maintenir notre engagement et faire de notre association une organisation belle et rayonnante.



Cordialement,
Sylvain De Beaumont
Président APB

Merci à l'équipe!
C'est ensemble que l'on
fait une différence.

Éditorial : Projet de règlement municipal;

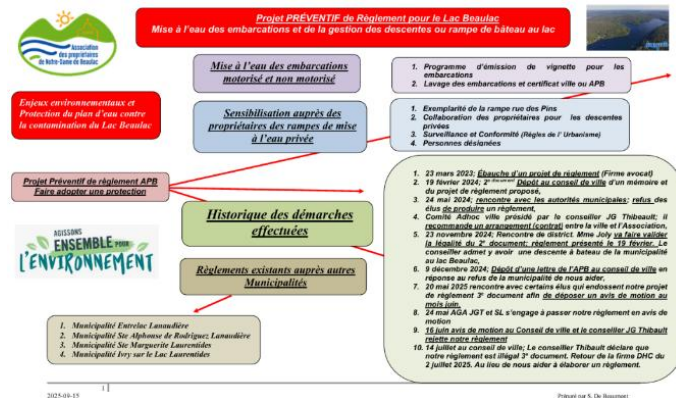
Où en sont certains élus?



Défendre l'environnement au lac Beulac, comment cela peut-il être aussi difficile?

La dernière fois que nous avons uni nos efforts collectifs face à un enjeu au Lac Beulac, c'était en 2016. Un certain nombre de membres de l'APB devaient décider si nous gardions la chapelle ou si nous la vendions. À l'époque, les administrateurs avaient de la difficulté à recruter des membres et à trouver les fonds nécessaires pour payer les frais de gestion de la chapelle. Ils avaient donc décidé de la vendre. Heureusement, et grâce à la mobilisation de certains membres, la balance a penché dans le bon sens...

Aujourd'hui, un nouveau défi important se présente, un enjeu qui, contre toute attente, divise encore certaines personnes : l'environnement. Il s'agit de la santé de notre lac Beulac et, plus précisément, du risque qu'il soit contaminé par des plantes envahissantes et des polluants de toutes sortes. Tout ça pourrait arriver par un manque d'insouciance, d'un manque de sensibilisation, d'un manque d'intérêt et d'un manque d'implication. Un enjeu environnemental majeur pour notre plan d'eau et qui pourrait devenir irréversible si on n'agit pas maintenant.



Il faut savoir que le lac Beulac est un lac de tête qui s'alimente par différentes sources d'eau provenant des montagnes qui l'entourent. Étant peu profond au centre, avec ses cinquante (50) pieds, le réchauffement de l'eau se fait plus rapidement, augmentant ainsi le risque de prolifération des plantes envahissantes. Vous allez rapidement conclure avec moi que le changement climatique n'aide pas non plus à ralentir ce réchauffement et augmente les risques que le lac se contamine plus rapidement. De plus, notre lac peut aussi être contaminé par l'entrée d'embarcations (à moteur ou

sans moteur) provenant d'un autre plan d'eau que le Lac Beulac. Encore une fois, cette contamination peut devenir irréversible. L'eau peut devenir très désagréable et dangereuse pour s'y baigner. Il existe même des interdictions de s'y baigner pour protéger la santé! Des propriétés autour de certains lacs au Québec ont vu leur valeur diminuer jusqu'à 25 % (exemples : Lac Clément, Lac à La Truite, etc.). Cette menace est réelle, mais nous pouvons protéger notre lac pour le garder en santé et continuer à en profiter.

Nous assumons présentement le devoir de faire ce qu'il faut pour la protection de notre lac, mais cela a des limites. Pour vraiment y arriver, il faut réglementer. Comme association de bénévoles, nous n'en avons pas le pouvoir. C'est la municipalité qui l'a! Et nous avons de la difficulté à mobiliser la mairesse actuelle, Madame Michelle Joly, et le conseiller du district n° 1, Monsieur Jean-Guy Thibault, à cet effet. Nous ne comprenons pas pourquoi que ces élus n'agissent pas pour la protection de notre lac! Nous ne comprenons juste pas! D'ailleurs, les faits nous démontrent qu'ils auraient plutôt mis des « bâtons dans nos roues ». Encore une fois nous ne comprenons pas.





À l'heure actuelle, des membres du CA de l'APB se présentent à chaque conseil de ville pour avoir des explications. La mairesse Joly ne répond pas à nos questions et ridiculise même l'idée jusqu'à un certain point. Bien que le conseiller, Jean-Guy Thibault, ait participé à plusieurs de nos rencontres pour élaborer notre projet de règlement, il nous a finalement informés que ce dernier serait illégal. Certains élus ont même engagé une firme d'avocats, avec nos fonds publics, pour démolir ce règlement et stipuler qu'il est invalide.

Pourquoi plutôt ne nous tendent-ils pas la main afin d'être constructifs pour trouver des solutions qui protégeront non seulement notre lac, mais tous les lacs de la municipalité de Chertsey? Il demeure qu'un tel projet de réglementation est possible, comme plusieurs municipalités au Québec l'ont fait (exemples : Entrelacs, Saint-Donat, Saint-Jean-de-Matha, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Adolphe-d 'Howard, Magog, Val-des-Monts, Lac Simon, Saint-Gédéon et j'en passe). Une fois de plus, nous ne comprenons alors juste pas de recevoir une fin de non-recevoir...

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas permettre que des individus, qui devraient représenter nos intérêts et protéger nos actifs, nous disent n'importe quoi et nous laissent sans solution alors que c'est possible. Malgré deux années de travail et un investissement de 3 000 \$ pour un règlement préparé par une firme d'avocats, ainsi qu'une douzaine de représentations au conseil de ville et de rencontres avec un conseiller municipal, nous revenons à la case départ.

L'heure a sonné et en novembre 2025, ce seront les élections municipales. De nouvelles personnes se présentent à la Mairie. Dans notre district n° 1, **ces nouvelles personnes se sont engagées à protéger notre lac par une collaboration étroite avec l'APB** et par la mise en place d'un tel règlement. Tout cela est la bonne chose à faire pour la protection de notre lac, pour assurer l'utilisation sécuritaire de nos plans d'eau et pour protéger la valeur de nos résidences.

Chers citoyens du lac Beaulac, tous et chacun pouvons protéger notre lac. Un des éléments cruciaux pour y arriver est de voter pour ceux qui désirent travailler avec nous pour réaliser ce projet de règlement. Encore une fois, je vous le dis, l'heure sonne... Allons voter pour la bonne équipe. Et, si votre résidence est votre résidence secondaire, vous avez le droit de voter.

PROCURATION POUR L'INSCRIPTION sur la liste électorale ou référendaire et DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Désignation de la personne à inscrire sur la liste parmi les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise

1 CONTEXTE D'INSCRIPTION

☒ Copropriétaires indivis d'un immeuble

☐ Cooccupant(e)s d'un établissement d'entreprise

Depuis le _____ Année _____ Mois _____ Jour _____

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise _____

Numéro et nom de voie _____

Municipalité _____

Code postal _____

Cette procuration vaut autant pour l'inscription sur la liste électorale et la liste référendaire de la municipalité que sur la liste électorale de la MRC, le cas échéant.

2 PERSONNE* DÉSIGNÉE POUR INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU RÉFÉRENDIAIRE

Prénom _____

Nom _____

Date de naissance _____

Année _____ Mois _____ Jour _____

Numéro de téléphone _____

Courriel _____

Adresse du domicile _____

Numéro et nom de voie _____

App. _____

Municipalité _____

Code postal _____

* Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. Elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux. Elle ne doit pas avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale ou référendaire, de manière prioritaire, à un autre titre que celui de copropriétaire d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

3 SIGNATURE DES COPROPRIÉTAIRES OU DES COOCCUPANTS(E)S

Les signataires doivent être des électrices, des électeurs ou des personnes habiles à voter. La majorité des copropriétaires ou des cooccupants doivent signer. S'il n'y a que deux copropriétaires ou cooccupants, **ces deux personnes doivent signer.**

Prénom et nom	Signature	Date

Cette procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée.

Veuillez retourner le formulaire au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité concernée.

ATTENTION! Pour voter par correspondance, vous devez remplir la demande au verso du formulaire.

SMRC-11 1-07 (23-10)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 54.1, 54, 525, 526 et 526.1 et 559.4

4 DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

À titre de personne désignée* comme copropriétaire ou cooccupante, je demande à pouvoir voter par correspondance.

Prénom _____

Nom _____

Date _____

Année _____ Mois _____ Jour _____

Signature _____

* La personne doit être celle qui est désignée pour l'inscription sur la liste électorale ou référendaire au recto de ce document ou sur une procuration déjà existante.

Cette demande de vote par correspondance reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée ou jusqu'à ce que la municipalité réalise le vote par correspondance.

Pour qui voter ?



LAVAGE D'EMBARCATIONS NAUTIQUES ET ACCESSOIRES

Tout utilisateur doit, avant la mise à l'eau de toute embarcation dans le lac Beaulac, inspecter minutieusement, laver ou faire laver cette embarcation, et retirer tout organisme (animal ou végétal) présent sur la coque, le moteur, la remorque ainsi que sur les équipements approuvés pour les activités nautiques (ballast, skis, tubes, etc.) ou liés à la pêche qui seront mis à l'eau. La même précaution s'applique également si vous possédez une remorque.

Cette obligation concerne tous les types d'embarcations ayant navigué sur d'autres cours d'eau, y compris les embarcations non motorisées (kayak, canot, planche à pagaie, etc.).

Il est primordial de veiller à ce que l'eau résiduelle du lavage ne se déverse pas dans le lac Beaulac. Pour le moteur, le lavage comprend aussi l'évacuation de l'eau de refroidissement présente dans le moteur et les collecteurs d'admission d'eau (*manifolds*).



- **Pour les moteurs hors-bord et semi-hors-** existe un adaptateur qui se fixe facilement à d'eau du moteur, au bas du pied (un *rinçe-moteur* souvent appelé « oreillettes de rinçage » ou *flush* suffit d'y raccorder un boyau d'arrosage, d'ouvrir de faire tourner le moteur pendant environ 2 minutes.



bord : il l'entrée universel, muffs). Il le robinet et

- **Pour les moteurs « in-board » (à ligne d'arbre) :** utilisez un *adaptateur de rinçage pour moteur in-board*, qui s'installe sous la coque à l'entrée d'eau du moteur. Ce dispositif est muni d'un tuyau extensible qui permet d'appliquer une pression suffisante sur l'entrée d'eau. Connectez un boyau d'arrosage, ouvrez l'eau et démarrez le moteur pour environ 2 minutes. Il est recommandé d'avoir une deuxième personne pour s'assurer que l'adaptateur reste bien en place.



Ce lavage est **obligatoire** pour toute nouvelle mise à l'eau dans le lac Beaulac, qu'elle soit effectuée par un particulier ou par un concessionnaire livrant une embarcation neuve ou entreposée.

Merci de votre collaboration : chaque geste compte pour la protection de notre beau lac.

Le respect de ces consignes est essentiel pour prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes et préserver la qualité de l'eau pour tous les usagers, présents et futurs.

Jean-Marc Dupuis

Dupuis Marine

de l'Association des Propriétaires de Notre-Dame de Beaulac (APB)

Directeur

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITTES de lac en lac!

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.





COMMUNIQUÉ

No. 25-10**Association des propriétaires de Notre-Dame de Beaulac**

Avis aux Beulacois

Qualité de l'eau pour la baignade et les activités nautiques au lac Beaulac.

L'analyse bactériologique de l'eau sert à connaître la quantité de coliformes fécaux dans l'eau et à partir de ces données, il nous est possible de déterminer s'il est sécuritaire de se baigner ou de pratiquer des activités de sports nautiques dans notre lac.

Les coliformes fécaux sont des bactéries qui vivent naturellement dans l'intestin des animaux à sang chaud, soit les oiseaux et les mammifères. Leur présence dans un plan d'eau indique donc nécessairement une contamination par les matières fécales et les microbes qui y sont associés. Les normes établies classent l'eau des lacs selon la quantité de coliformes présents (UFC) dans 100 ml d'eau. Excellente (A) entre 0 et 20 UFC; Bonne (B) de 21 à 100 UFC, Médiocre (C) de 101 à 200, Mauvaise (D) de 201 à 1000 et Très mauvaise (E) en haut de 1000. Les activités nautiques avec contact de l'eau (comme la baignade, etc.) sont permises pour les côtes A, B et C seulement.



Cette année 2 séries de mesures ont été effectuées à 6 endroits sur le lac Beaulac, le 14 juillet et le 28 juillet 2025; les échantillons ont été analysés par le laboratoire accrédité H2Lab de Sainte-Agathe.

Les résultats de la première série indiquaient assez de variabilité (2 classés A, 2 classés B, 1 classé C et 1 classé D) alors que la deuxième série a indiqué des résultats uniformément excellents soient **6 classés A!** La moyenne de toutes les mesures étant de 46 UFC/100 ml (UFC = Unité Formatrice de Colonie). Selon les critères mentionnés ci-haut, ceci indique une **EXCELLENTE** qualité d'eau de baignade (*mais l'eau du lac n'est pas potable sans traitement approprié!*). Rappelons que les usages récréatifs sont permis jusqu'à 200 UFC/100 ml.

Voici une explication possible pour les résultats du 14 juillet. Il y avait eu beaucoup de pluie avec orages la fin de semaine du 12-13 juillet. Ceci a causé beaucoup de ruissellement vers le lac avec possiblement de la contamination par des champs d'épuration ou des déjections animales.

Merci aux 3 bénévoles de l'APB : Yves Babin, Marius Castonguay, Daniel Demers et Gilles Verner qui s'occupent de ces mesures depuis plusieurs années.

Communiqué préparé par S. De Beaumont
2025-08-16

L'origine des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)

Ces végétaux ont d'abord été déplacés de leur lieu d'origine vers un nouvel environnement aquatique, c'est pourquoi on les qualifie d'**exotiques**. Ces déplacements se produisent généralement involontairement, transportés par l'eau à bord des embarcations ou par la contamination des remorques ou de l'équipement nautique par des fragments de PAEE (ligne de pêche, remorque, VFI, etc.). La présence d'une rampe de mise à l'eau est identifiée comme l'un des principaux indicateurs de la présence du myriophylle à épis dans un lac.



On considère une espèce comme **envahissante** lorsque sa prolifération devient une menace pour l'environnement, la santé, l'économie, l'agriculture et les loisirs. Leur prolifération excessive est due à leur capacité de reproduction supérieure à celle des espèces locales et/ou à leur forte adaptabilité pour exploiter au maximum les ressources disponibles (lumière, espace et nutriments).

Les plantes aquatiques envahissantes posent de sérieux dangers en altérant les écosystèmes, car elles supplantent les espèces indigènes, réduisent la biodiversité et modifient les habitats. Elles forment des tapis denses qui bloquent la lumière et l'oxygène, dégradent la qualité de l'eau, et peuvent transporter des parasites ou maladies. Elles nuisent aussi aux activités récréatives et économiques en rendant la navigation difficile et en affectant les pêches.

Impacts environnementaux

- **Perte de biodiversité :**
- Les espèces envahissantes sont de compétiteurs féroces qui peuvent entraîner la disparition des espèces indigènes en raison du manque de prédateurs naturels et de leur capacité à s'accaparer les ressources (nourriture et espace).



- **Altération de la qualité de l'eau :**
- Les tapis denses de plantes peuvent réduire l'oxygène dissous, surtout la nuit, ce qui nuit à la faune aquatique. Leur décomposition peut aussi aggraver l'eutrophisation et l'accumulation de vase au fond de l'eau.
- **Modification des habitats :**
- La prolifération de ces plantes transforme l'habitat de la faune locale, perturbant les chaînes alimentaires et la structure de l'écosystème.

Impacts socio-économiques

- **Activités récréatives :**

- Les herbiers denses rendent les activités nautiques comme la navigation et la pêche difficiles, voire impossibles, affectant le récréotourisme.

- **Pêches et aquacultures :**

- La réduction de la productivité des pêches et des aquacultures est un impact économique des espèces envahissantes.

- **Valeur immobilière :**

- Les valeurs des propriétés, notamment des résidences secondaires en nature, peuvent être affectées par la présence de ces plantes.

Exemples de plantes problématiques

- **Myriophylle à épi :**

- C'est une plante aquatique submergée originaire d'Eurasie qui forme des herbiers denses, nuise aux activités récréatives et prend la place des espèces indigènes, affectant la faune.

Actions préventives

- **Nettoyez votre équipement :**

- Le nettoyage adéquat des embarcations (coques, remorques, accessoires) est crucial pour éviter la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes,



Pourquoi la « libération d'éléments nutritifs (phosphore et azote) favorise la prolifération des algues »?

Algues bleues



Qu'est-ce que les algues bleues?

Les algues bleues retrouvées en bordure de certains cours d'eau ne sont pas réellement des algues ni des plantes, mais un type d'organismes microscopiques appelés cyanobactéries. Celles-ci contiennent des pigments qui leur donnent une coloration généralement bleu-vert. Les algues bleues se développent habituellement en été ou en automne dans des eaux peu profondes, tièdes ou chaudes, calmes et riches en nutriments (tels que le phosphore et l'azote).

Les cyanobactéries ne sont pas toujours visibles à la surface de l'eau. De façon générale, elles le deviennent lorsqu'elles sont très nombreuses à un même endroit. Dans ce cas, on observera une coloration bleu-vert dans l'eau et/ou à la surface (pouvant varier du vert olive au rouge). Éventuellement, une écume (ou mousse) peut se former à la surface de l'eau et en bordure de la rive. Le vent, les vagues et le courant ont tendance à les disperser, mais elles peuvent réapparaître. Les proliférations de cyanobactéries s'accompagnent parfois d'odeurs désagréables (ordures), mais elles peuvent aussi sentir le gazon fraîchement coupé.

La prolifération des cyanobactéries, appelée fleur d'eau, existe un peu partout dans le monde. Elles touchent de plus en plus de plans d'eau dans plusieurs régions du Québec.

Chaque petite particule de terre ou de sable contient du phosphore et de l'azote, deux éléments nécessaires à la croissance des plantes et des algues. Lorsqu'elle se retrouve dans l'eau, elle libère ces nutriments qui font la joie des plantes exotiques envahissantes qui prolifèrent dans nos

cours d'eau. Celles-ci prennent la place des plantes indigènes et envahissent les berges ou les hauts-fonds jusqu'à trois mètres de profondeur. Nager ou naviguer dans ces conditions devient une mission impossible. Par exemple, chaque portion coupée de la tige du myriophylle à épis, l'une de ces plantes exotiques envahissantes, peut se reproduire ailleurs dans le plan d'eau pour commencer une autre colonie. Les algues (plantes aquatiques sans racines) peuvent aussi proliférer, nourries par ces nutriments, et s'agglomérer pour éventuellement devenir des algues bleu-vert potentiellement toxiques. L'accès au plan d'eau pour la natation est alors prohibé.

Les pires lacs du Québec: cauchemars financiers près des lacs en mauvais état. Mieux vaut s'informer de la qualité de l'eau avant de dépenser une fortune pour un chalet

<https://www.journaldemontreal.com/2022/07/02/pires-lacs-du-quebec-cauchemars-financiers-pres-des-lacs-en-mauvais-etat>

Annabelle Blais

Samedi, 2 juillet 2022 00:00

MISE À JOUR Samedi, 2 juillet 2022



Les pires lacs du Québec: cauchemars financiers près des lacs en mauvais état | JDM - Le Journal de Montréal

Les pires lacs du Québec: cauchemars financiers près des lacs en mauvais état Mieux vaut s'informer de la qualité de l'eau avant de dépenser une fortune pour un chalet
www.journaldemontreal.com

Des propriétaires ont vu leur résidence perdre jusqu'à 25 % de sa valeur parce qu'elle est située autour d'un lac en très mauvaise santé.

Baignade interdite, résidences difficiles à vendre, batailles devant les tribunaux, pertes de revenus pour les villes; les algues bleu-vert (cyanobactéries) ou les plantes exotiques envahissantes comme le myriophylle à épi ne font pas qu'empoisonner la qualité de l'eau. Elles empoisonnent aussi la vie des riverains.

Pour le moment, la pandémie a entraîné une flambée des prix des chalets. Mais certains risquent d'avoir des mauvaises surprises dans quelques années.

« Le marché est tellement fou depuis la pandémie, les gens sont prêts à passer par-dessus tout pour avoir une propriété près d'un lac. Mais dans un marché normal [la présence de myriophylle ou de cyanobactéries] a un impact », explique David Bourgon, courtier immobilier spécialisé dans la vente de résidences sur le bord des lacs et président de la Chambre immobilière Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec.



MARCHÉ AU RALENTI

Mélanie Deslongchamps, directrice générale de l'organisme AGIRO, qui intervient dans le bassin versant de la rivière Saint-Charles à Québec, a aussi eu des échos (avant que le marché immobilier s'enflamme) de propriétaires qui avaient de la difficulté à vendre leurs résidences autour du lac Clément.

« Quand les gens s'informent sur la santé du lac, ils se désistent parce qu'ils disent "je veux rester sur le bord d'un lac, mais un lac mort, ça ne m'intéresse pas" », explique-t-elle.

Et pour cause. L'eau du lac Clément est devenue saumâtre en raison du sel de déglacage utilisé sur les routes et dégage une odeur désagréable. « L'an dernier, il y avait de grosses algues filamenteuses, il y a aussi des cyanobactéries et l'eau est salée au point qu'il y a une toxicité. Tout est un peu gluant, dit Mme Deslongchamps. Des gens qui voulaient acheter me demandaient si j'achèterais là. Je ne peux pas dire oui, c'est le pire lac du territoire. »

DIMINUTION DE 25 % EN VALEUR

Dans une décision de janvier 2015, le Tribunal administratif du Québec a tranché que la présence de cyanobactéries pendant cinq années sur six depuis 2008 dans le lac à la Perchaude, à Shawinigan, avait ralenti de façon « notable » le marché immobilier du secteur et fait baisser de 25 % la valeur de quatre propriétés.

QUEST-CE QUE LA MYRIOPHYLLES À ÉPIS

(Myriophyllum spicatum)

(Source; Pêches et Océans Canada)



Caractéristiques

- Plante submergée enracinée au fond qui forme des herbiers denses avec des épis de petites fleurs (fin juillet-début d'août);
- Trois à six feuilles par couronne (souvent quatre), composées de 12 à 24 paires de folioles (ressemblant à des plumes);
- Extrémité des feuilles souvent tronquée, formant une ligne droite;
- Feuilles flasques quand les tiges sont hors de l'eau.

ORIGINE

Le myriophylle à épis est une espèce d'Europe et d'Asie qui a probablement été introduite sur la côte Est des États-Unis en 1860 par les eaux des ballasts des navires. Elle a probablement été également introduite par l'aquariophilie. Comme cette plante peut se multiplier par fragmentation, elle aurait été disséminée ensuite par plusieurs activités comme la pêche récréative et les activités nautiques. Mentionné une première fois au lac Saint-Pierre dès 1958, le myriophylle à épis est maintenant présent dans plus de 200 plans d'eau du Québec, incluant en Abitibi, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Il est aussi présent dans le sud de l'Ontario et aux États-Unis.

HABITAT

Plants de myriophylle à épis submergés. Crédit photo : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec

Le myriophylle à épis est une plante vivace qui s'établit dans les eaux peu profondes des étangs, des marais, des fossés, des canaux et des lacs, ainsi que dans les secteurs calmes des rivières et des fleuves. On le retrouve le plus souvent entre 1 m et 4 m de profondeur, mais il peut s'enraciner dans les sédiments (gravier, sable, vase et débris végétaux) jusqu'à une dizaine de mètres de profondeur.



EST-CE QUE LES VAGUES DE MON BATEAU PEUVENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA DIMINUTION DE LA VALEUR DE MA PROPRIÉTÉ RIVERAINE?

Oui, les vagues générées par un bateau peuvent diminuer la valeur de votre propriété riveraine en causant de l'érosion des berges, ce qui entraîne une perte de terrain, la dégradation de l'environnement et une augmentation de la turbidité de l'eau. Cet impact est plus important lorsque les vagues sont plus hautes et plus proches des rives, particulièrement sur des pentes accentuées ou des lacs sensibles, et que les bateaux se déplacent à une vitesse trop élevée.

Quand l'hiver s'allonge, on rêve de l'été où l'on pourra profiter des plans d'eau et naviguer avec la famille ou entre amis. C'est aussi le moment où certains magasinent une nouvelle embarcation pour le sport, la contemplation du paysage ou le bonheur d'être sur l'eau.

Avant de choisir un nouveau bateau, apprenez à connaître le plan d'eau sur lequel vous projetez de naviguer et l'impact que ses vagues généreront. Pourquoi?

Pour de nombreuses raisons :

Selon le portail E-Navigation du gouvernement du Canada et son **document Érosion des rives par le batillage** :

« L'érosion des rives est un processus qui se produit le long de tous les cours d'eau. Les causes naturelles sont multiples (vagues de vent, niveaux d'eau, glaces, pente de la rive, absence de végétation), auxquelles s'ajoutent les impacts humains (déboisement des rives, batillage des navires et embarcations). Le batillage est le battement des vagues contre les rives produit par le remous des navires et embarcations. »

Source : https://www.marinfo.gc.ca/doc/erosion/erosion_des_berges_fr.pdf

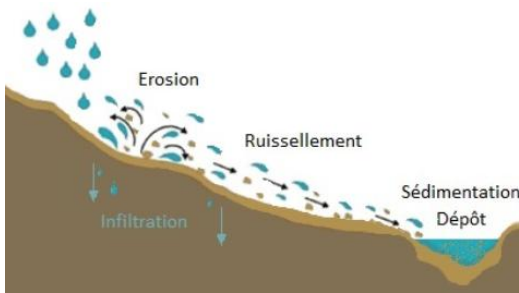
Les vagues que produira votre embarcation auront un impact direct sur le plan d'eau où vous naviguerez. En effet, une **étude réalisée par l'UQAM** en 2014 démontre que les vagues d'un wakeboat ont besoin d'au moins 300 mètres de part et d'autre de l'embarcation avant de s'estomper complètement. Autrement, elles provoqueront l'érosion des berges. D'autres études ont ciblé ce type d'embarcation et arrivent à des conclusions semblables.

Cependant, la majorité des embarcations motorisées peuvent produire des vagues qui peuvent provoquer l'érosion des rives. C'est au navigateur de bien gérer ses vagues, sa distance de la rive et la profondeur du plan d'eau le long de son parcours.

« La hauteur de la vague générée par les embarcations est causée par différents facteurs notamment, la vitesse, la distance de la rive, la profondeur de l'eau, la taille de l'embarcation, la forme de la coque, et la distribution du poids à l'intérieur de l'embarcation.

La hauteur de la vague est un des éléments les plus importants dans l'érosion des rives. Des observations du Département of Natural Ressources du Minnesota ont montré qu'une vague d'une hauteur de 12,5 cm (hauteur de la pochette d'un disque compact) ne causait pas de dommages significatifs sur les rives. La vitesse qui produit cette hauteur de vague, généralement inférieure à 10 km/h, est considérée comme raisonnable à proximité des rives sensibles. Lorsque la hauteur de vague s'élève à 25 cm, l'effet destructif est cinq fois plus important, et celui-ci augmente à 30 fois lorsque la hauteur atteint 62,5 cm. »





Pourquoi est-ce que la hauteur des vagues produites par votre embarcation est-elle si importante? Pourquoi devez-vous la gérer?

Parce que les conséquences sur la qualité de l'eau de votre plan d'eau peuvent être majeures et irréversibles

« Les conséquences de l'érosion sur le milieu aquatique sont nombreuses :

1. Destruction d'habitats,
2. Augmentation de la turbidité de l'eau et de la sédimentation,
3. Libération d'éléments nutritifs (phosphore et azote) qui favorisent la prolifération des algues.
4. L'intégrité des terres et la valeur des propriétés riveraines peuvent aussi être affectées négativement par l'érosion. »

Pourquoi la « destruction des habitats »?

Lorsqu'on évoque le bonheur apporté par un plan d'eau, on entend souvent le chant du huard, ce magnifique oiseau aquatique qui niche en rive. Cet oiseau emblématique du Canada est le premier affecté par les vagues démesurées des embarcations. Sa progéniture est alors mise en danger. Également, les pêcheurs savent que les poissons fraient près de la rive, en eau peu profonde. Les vagues viennent éroder la rive et apporter des sédiments dans les milieux autrefois propices à la fraie. Les microorganismes qui nourrissent ces poissons vivent aussi près des rives et voient leur habitat perturbé.



Pourquoi « l'augmentation de la turbidité de l'eau et de la sédimentation »?

Les vagues qui érodent les rives apportent une grande quantité de terre et de sable dans les plans d'eau. Ces particules viennent se mélanger dans la colonne d'eau rendant l'eau plus opaque, moins transparente. Certaines particules fines restent dans la colonne d'eau et la colorent, provoquant aussi une augmentation de la température de l'eau. D'autres particules se déposent au fond et viennent ajouter à la couche sédimentaire qu'on appelle souvent de la vase et dans laquelle on déteste marcher. De plus, lorsque les embarcations naviguent en eau peu profonde (moins de sept mètres), ces sédiments sont brassés et relargués dans la colonne d'eau, rendant l'eau encore plus opaque et l'habitat moins propice à la biodiversité.

Pourquoi « l'intégrité des terres et la valeur des propriétés riveraines peuvent aussi être affectées négativement par l'érosion »?

L'effet domino des trois points précédents provoqués par les vagues d'une embarcation et souvent par le cumul des vagues de plusieurs embarcations vient modifier profondément la qualité de l'eau d'un plan d'eau. On voit de plus en plus de lacs dont les eaux étaient, il n'y a pas si longtemps, cristallines et qui foisonnaient de poissons, souffrir d'une prolifération d'algues bleu-vert, de plantes exotiques envahissantes, d'eaux troubles peu propices à la reproduction de poissons ou à la biodiversité et qui sont peu invitées à la baignade.

La navigation de plaisance pratiquée sans avoir conscience de son impact sur l'érosion peut mener à une diminution de la jouissance reliée au plan d'eau et, par la même occasion, à une diminution de la valeur des propriétés riveraines.

On constate que de plus en plus de riverains s'objectent à l'arrivée non contrôlée de nouvelles embarcations sur le plan d'eau où ils demeurent et qu'ils veulent protéger. C'est sans compter les dommages que les vagues et l'érosion causent à leur prise d'eau, à leur quai et à leur terrain.



MESSAGE D'UNE BEAULACOISE

Lettre aux amoureux de Beaulac

Lorsque le soleil se lève sur Beaulac, l'eau est calme comme un miroir. Les canards glissent doucement, les poissons s'aventurent près des rochers, et les rives gardent leur forme délicate depuis des générations.

Puis arrivent les grandes vagues. Impressionnantes, puissantes, elles soulèvent les kayaks, frappent les quais et roulent jusqu'aux berges. Pour nous, humains, ce n'est qu'une secousse, parfois un livre éclaboussé, un paddleboard renversé. Mais pour le lac, c'est autre chose : ses berges s'effritent, ses herbiers disparaissent, et sa tranquillité ancestrale se perd un peu plus chaque été.

Le wakeboard, c'est spectaculaire, personne ne dit le contraire. Mais à quel prix ? Ici, chaque vague laisse une cicatrice. Et ces cicatrices, le lac n'a pas la force de les réparer.

Je rêve que dans quelques années, nos enfants puissent encore voir ce lac tel qu'on l'a connu : vivant, accueillant, intact. Pour ça, j'aimerais qu'on fasse un choix ensemble : protéger Beaulac en laissant tomber les activités de wakeboard et de surf.

C'est un geste d'amour, pas une interdiction. Une façon de dire à notre lac : « Merci pour tout ce que tu nous donnes. »

Si vous partagez ce souhait, ajoutez simplement votre nom au mien. Plus nous serons nombreux à lever la main pour Beaulac, plus le lac aura une voix forte.

Julie Tessier, 120 rue du Sous-Bois



Claude Leblanc

District 1

Leader reconnu, dévoué à sa communauté, je suis prêt à transformer mon expérience en actions concrètes pour Chertsey. Fort d'une riche carrière en éducation comme enseignant et directeur, j'ai acquis des compétences solides en gestion, planification et mobilisation, essentielles pour administrer efficacement notre municipalité.

Depuis trois ans, je siège activement au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Chertsey. Cette expérience unique me confère une connaissance approfondie des enjeux cruciaux de notre municipalité tels que :

- le développement harmonieux et durable;
- la protection de nos espaces naturels
- la gestion rigoureuse de l'aménagement du territoire.

Enfin, je souhaite travailler en collaboration avec l'association des propriétaires de Beaulac pour la mise en place d'un projet visant à protéger ce lac.

projetavenirchertsey@gmail.com

"Un citoyen engagé, un leader expérimenté, une expertise concrète au service de notre avenir!"

Autorisé et payé par Josiane Beaudoin, agente officielle
Imprimé par Ima Couleur inc.



Claude Leblanc, candidat dans le district 1 pour le parti Projet Avenir Chertsey avec François Quenneville comme maire.

Bonjour, je m'appelle Claude Leblanc, et je me présente à vous avec un engagement profond envers Chertsey. Mon parcours est marqué par deux passions : l'éducation et le service à la communauté.

Ma carrière a débuté dans l'enseignement, puis j'ai eu l'opportunité de devenir directeur d'école à Pierrefonds et à St-Jacques. Ces années d'expérience m'ont apporté une compréhension solide des défis humains et organisationnels. J'ai appris à diriger des équipes, à gérer des budgets complexes et à prendre des décisions justes pour le bien-être de tous.

Un engagement local et une vision claire

Parallèlement à mon travail dans le domaine scolaire, je me suis activement impliqué dans la vie de Chertsey. Depuis trois ans, je suis un membre engagé du **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**. Ce rôle m'a permis de me familiariser avec les enjeux spécifiques de notre municipalité. J'ai acquis une perspective de

terrain qui me permettra d'agir de manière informée et efficace.

Ma candidature repose sur une double expertise unique : ma longue expérience en gestion et en leadership issue du monde de l'éducation, combinée à une connaissance approfondie des défis locaux grâce à mon travail au CCU.

Enfin, je vous assure que mon engagement est guidé par le **sens des responsabilités et une éthique de travail irréprochable**. Les valeurs d'intégrité, de rigueur et de bienveillance qui m'ont animé tout au long de ma carrière sont les mêmes que je mettrai au service de notre municipalité. Je m'engage à travailler avec vous pour un développement équilibré et transparent de Chertsey.

François Quenneville, candidat à la mairie de Chertsey

C'est un honneur de me présenter à vous, non pas seulement comme un candidat, mais comme un citoyen de Chertsey, profondément **engagé** à faire de notre municipalité un lieu où chacun se sent écouté et valorisé. Mon parcours est marqué par une expérience de 25 ans en planification, contrôle de gestion et gestion financière. Cette expertise me donne une **compréhension claire** de l'importance de l'optimisation budgétaire et de la transparence financière. Je sais que le maire doit être un gardien de l'intérêt collectif, capable de naviguer les défis financiers avec rigueur et pragmatisme.

Mon style de leadership est à l'image de ma conviction : il est **clair, collaboratif** et résolument **axé sur les résultats**. Je suis un homme de compromis qui cherche à rassembler pour le bien de la communauté. J'ai eu l'occasion de mener des collaborations fructueuses avec des partenaires publics et privés, une compétence essentielle pour réaliser des projets qui nous sont chers, comme la relance de notre CLSC avec l'ajout de quatre médecins de famille.

Je suis à l'écoute et je crois fermement que le rôle d'un maire est de **guider** et de faciliter le changement. Je veux continuer à bâtir sur les bases que nous avons posées pour une municipalité dynamique, financièrement saine et profondément engagée dans le développement durable.

Autorisé et payé par : Josiane Beaudoin, agente officielle.



"Je ne fais pas de la politique pour parler, je la fais pour transformer!"





GARAGE

MécanoPRO 125

mécanique générale

Tél.: 450.882.9595

Antirouille 74.95\$ et plus

INJECTION • FREINS

SUSPENSIONS • DIRECTION

MOTEUR • TRANSMISSION

ACCESSOIRES ET BIEN PLUS...

Travail de Qualité • Excellent Service

GARAGE

MécanoPRO 125

mécanique générale

ATRICK JR. BERGERON

PIERRE GRENIER

450-882-9595

- INJECTION
- FREINS
- SUSPENSION
- DIRECTION
- MOTEUR
- TRANSMISSION

pièces d'auto & mécanique

Carre four 125

450-222-3535

Vente de pièces au comptoir

Antirouille 74.95 \$ et plus

INJECTION - FREINS - SUSPENSIONS

DIRECTION - MOTEUR - TRANSMISSION

Grossiste de Fruits & Légumes



Joshua Draker

Vice-président

514 688-8495

jdraker@distributionduval.ca

Qualité, fraîcheur et un service personnalisé, telle est notre devise!

8050, rue Charles-Édouard-Renaud, Terrebonne (Québec) J7M 2E9

450 838 8495 | 1 877 474 8495 | 450 838 8831



ANDRÉ FRÉREAULT

Ramonage, gouttières,
conduits de sècheuse,
travaux en hauteur

**RAMONAGE
FRÉREAULT**

TÉLÉPHONE

514-708-1666

provigo

Agence SAQ
Vins et Spiritueux



MARCHÉ ROBERT DESROCHERS INC.

7000, Route 125,
Chertsey (Québec) J0K 3K0

Robert Desrochers propriétaire

TÉL.: (450) 882-2332

FAX.: (450) 882-1313

provigochertsey@bellnet.ca

Tél.: (450) 834-3331

Patric, prop.
SERVICE MOBILE

Fax: (450) 834-3301

brunetmarine@hotmail.com

BRUNET MARINE INC.

- Spécialités réparation et
entretien sur embarcation nautique
- Entreposage
- Vente accessoires nautiques

6715, boul. Pontbriand, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Monsieur **VIDE-TOUT** enr.



1 800 670-8850

CHERTSEY: 450 882-2744

CHRISTIAN VALOIS, PROPRIÉTAIRE

Courriel: mvidetout@gmail.com

7100, rue Principale
Chertsey (QC) J0K 3K0

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS

DUPUIS MARINE

Expertise Maritime

DUPUISMARINE.COM

JEAN-MARC DUPUIS

Président

Cell (514) 898-4225

Email dupuisjm@hotmail.com



L'AGA du 24 Mai dernier y rassemblait 42 personnes

Nous avons tenu le 24 mai dernier notre Assemblée générale annuelle. 42 personnes se sont présentées et ce sont fait présenter les bilans; nos réalisations et nos finances pour l'année 2024. Les sujets principaux fût le projet de règlement et la rue des Pins. Nous avons eu la présence de deux élus à cet assemblée soit; Jean Guy Thibault et Sylvain Lévesque. M Thibault a confirmé que nous aurions un règlement pour protéger notre Lac en vigueur durant l'été 2025. Malheureusement, ça ne s'est pas passé.



Avez-vous vu l'original à Beaulac ?

Qui l'eût cru, un orignal a Beaulac. Plusieurs personnes auraient signalé l'animal dans toute sa splendeur. Vive la faune à Beaulac ...

Il y a encore du Doré a Beaulac ...

Eh bien voilà, nous savions qu'il y avait du brochet dans notre Lac. Mais là ont parlé d'une rareté; un Doré... Une bonne nouvelle pour nos pêcheurs



Le stationnement de la Chapelle a été nivelé de pierre 0-3/4



Grâce à la générosité de M Richard Handfield qui est membre et résident sur la rue Mauriac, le stationnement de la chapelle a été rafraîchit et nivelé avec plusieurs voyages de pierre concassé 0 ¾

Merci M. Handfield de nous aider à garder l'endroit propre et sécuritaire.





Le cloché de la chapelle est sécuritaire

Nous avons fait inspecter le clocher de la chapelle pour assurer qu'il est en bon état. Il a fallu une échelle de 40 pieds l'atteindre. Nous avons eu l'amabilité d'un ramoneur de cheminée qui œuvre à Beaulac pour monter dans l'échelle pour aller voir. Merci à Yves Babin et Marius Castonguay pour avoir fait la démarche. Dire que ce clocher servait autrefois à annoncer la messe à Beaulac!



Notre site WEB a été amélioré

Le site WEB de l'association a été renouvelé en 2025. Merci à M. Patrick Jannard pour l'avoir créé et maintenant à Richard Côté pour sa mise à jour. Nous allons maintenant mettre la plus de détails possibles afin de vous maintenir informés sur la dynamique de notre association de propriétaires.



[Accueil](#) [Projet de règlement](#) [Devenir membre](#) [Statuts généraux](#) [Commanditaires](#) [Communiqués Internes](#) [Nous joindre](#)

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE NOTRE-DAMME-DE-BEAULAC

Notre mission:

Réunir tous les propriétaires de Notre-Dame de Beaulac, promouvoir les intérêts et poser les actions nécessaires à la protection des intérêts des propriétaires, membres de l'association. Assurer aux propriétaires une représentation adéquate auprès des instances gouvernementales. Également, organiser des soirées, des activités et autres manifestations capables d'assurer à cet endroit de villégiature une renommée plus grande.



Les soupers spaghetti vont de bon train ...



Association des propriétaires de Notre-Dame de Beaulac

Avis aux Beaulacois

Souper Spaghetti A.P.B.

Tous les 3e vendredi du mois

Pour l'année 2025

- 10\$ par membre, 15\$ pour le non-membre et enfant 5\$ (+10 ans)
- Un repas, petit dessert et café
- Vente boisson alcoolisée sur place, Permis SAQ en vigueur
- A la chapelle au 14219 rte 335 à Chertsey
- De 17h à 21h
- Venez en grand nombre et encouragez cette petite levée de fonds...



pour nous rejoindre: bonjourbeaulac@gmail.com



Préparé par D. Desjardins

No. 25

Les soupers vont bon train. Cela fait maintenant 9 ans que nous servons en moyenne 45 assiettes par repas à tous les 3e vendredi du mois de mai à décembre. Nous essayons de maintenir le prix le plus bas pour les membres afin d'encourager votre visite un fois de temps en temps. Cette petite levée de fonds rapporte environs 4000\$ annuellement. Elle nous permet de se rencontrer et de partager un bon repas entre amis. Merci particulièrement à Caroline Cousson, Daniel Demers, Mme



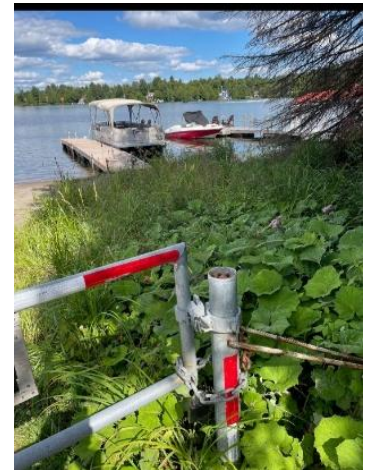
Lavallée et Yves Cimon pour votre précieuse collaboration. Et bien d'autres bénévoles.

Méfait sur la barrière de la descente à Bateau; cadenas et chaîne coupées.

Nous avons eu des difficultés cet été avec un résident de la rue des Pins. Ce dernier aurait délibérément coupé la chaîne et le cadenas à plusieurs reprises. Il revendiquait ouvertement le droit d'avoir une clé et de faire ce qu'il voulait. Des accusations de méfait ont été portées contre lui par les policiers de la Sûreté du Québec.

Cette situation soulève la question de la gestion des responsabilités partagées entre l'Association et les résidents qui habitent sur cette rue et les propriétaires ayant un droit de passage.

Il est important de rappeler que la rue des Pins est une voie privée qui appartient légalement à l'Association des propriétaires de Beaulac. Il faut aussi comprendre qu'en droit civil, nous avons une responsabilité commune pour l'entretien de cette rue. Je tiens à souligner que l'Association a investi plus de 19 000 \$ en cinq ans pour sa réparation et son entretien, sans que les résidents de la rue n'aient eu à débours un sou.



Étant donné ce droit de passage, les prochains investissements pour entretenir la rue des Pins devront être partagés.



Contexte du méfait sur un bien privée;

- Il s'agit d'une barrière métallique qui sert à barrer l'accès au lac Beaulac afin de gérer les embarcations au plan d'eau,
- Elle est située au bout de la rue des Pins coin rue Mauriac par la rte 335,
- Cette rue est privée et est au nom de

l'association des propriétaires de Notre Dame de Beaulac,

- La gestion de cette barrière est gérée par des membres en règle mandatés à ouvrir ou fermer la barrière selon le besoin,
- La gestion de cette barrière n'est pas partagée avec aucune autre personne,
- Aucun autre cadenas est installé à part celui de l'APB,
- Un litige civil est présentement parallèle concernant l'accès à la rue des Pins et le droit à la barrière,
- Des caméras seront installées prochainement

Cette barrière est exclusive aux membres de l'association des propriétaires de Beaulac. Une porte névralgique pour l'Accès au Lac. Le risque est continuellement présent que le lac soit contaminé par des végétaux envahissants et qui pourraient détériorer le lac. Le contrôle de cette barrière est stratégique et la surveillance des embarcations non autorisée et surtout mal lavée est essentielle dans cette gestion du risque.

Association des Propriétaires de Notre-Dame de Beaulac

Location de salle

Pour informations : bonjourbeaulac.ca
438-497-9799



Location de la salle de réception

Située directement sur la rte 335 au cœur de Beaulac. Stationnement extérieur pour + de 30 véhicules

Vous pouvez louer la salle de la Chapelle pour un mariage, pour un anniversaire, pour un méchoui, pour une fête de famille ou corporative, pour un spectacle, pour une conférence ou pour toutes autres activités qui respectent les lieux et les règles de l'APB.

La capacité de la salle est de 150 personnes. Au besoin, cette salle contient un accès comptoir pour un service au BAR. Des frigos sont également disponibles.



Les coûts de location sont les suivants :

Prix pour les membres :

- 250 \$ par jour la fin de semaine ou 300 \$ pour le weekend
- 200 \$ par jour en semaine



Prix pour les non-membres :

- 350 \$ par jour la fin de semaine ou 400 \$ pour le weekend
- 300 \$ par jour en semaine
- 150\$ pour un 4h

Des services de vestiaire, de bar et de conciergerie sont également offerts, moyennant un supplément.

Pour une réservation ou pour toute information, communiquez avec le conseil d'administration de l'APB à l'adresse courriel suivante :

bonjourbeaulacapb@gmail.com

(Le conseil d'administration exige un dépôt de sécurité de 50 % de la valeur de la location, remboursable après une inspection conforme des lieux.) Ajouter 50\$/100\$ après le 01 octobre pour des frais de chauffage.



Association des propriétaires de Notre-Dame de Beaulac

site web: bonjourbeaulac.ca
 14219 rte 335 Chertsey QC., J0K 3K0

PLAN DE COMMANDITE 2026

« Partagez avec nous rayonnement d'une association »

Avantages de commanditer

- Une visibilité d'affaires auprès de plus de 300 membres actifs,
- Une visibilité à la «Chapelle» à l'intérieure de notre salle de réception,
- Une visibilité à l'intérieure des journaux communautaires de 3 parutions,
- Une contribution active à l'intérieure d'une communautaires et une implication en tant que citoyen corporatif

MécanoPRO 125
 mécanique générale
 Tél.: 450.882.9595

Antirouille 74.95\$ et plus
 INJECTION • FREINS
 SUSPENSIONS • DIRECTION
 MOTEUR • TRANSMISSION
 ACCESSOIRES ET BIEN PLUS...

Travail de Qualité • Excellent Service

proviso Agence SAQ
 Marché Robert Desrochers Inc.
 7000, Route 125
 Chertsey (Québec) J0K 3K0

Robert Desrochers
 Tél: (450) 882-2332 Fax: (450) 882-3313

Groceries de Fruits & Légumes
VIDYL & FILA Inc.
 1000, rue Chertsey Beaulac, Beaulac (Québec) J0K 3K0
 (450) 882-2332 (450) 882-3313

BRUNET MARINE INC.
 Services réparation et entretien sur embarcations nautiques
 • Entretien
 • Vente accessoires nautiques
 4715, boulevard Portmouton, Beaulac (Québec) J0K 3K0

VIDE-TOUT
 1-800-361-1111
 14219 Route 335, Chertsey, QC J0K 3K0

Merci
 À NOS COMMANDITAIRES

Personne ressource: Sylvain De Beaumont 438-057-9799
 Courriel: bonjourbeaulacapb@gmail.com

Par la poste:
 Association des propriétaires de N.-D. Beaulac
 14219 Route 335
 Chertsey, QC J0K 3K0

Plan Commandite

- \$ 250**
1. Une annonce carte 1/3 de page dans 3 parutions du journal communautaire,
 2. Une affiche de coroplaste fournie par le commanditaire; +50\$
 3. Une annonce sur le site WEB à l'onglet commanditaires,
 4. Une annonce sur la brochure de recrutement des membres,
 5. Une annonce sur le tableau de commandites à l'intérieure de la salle de réception à la chapelle,

- \$ 100**
1. Une annonce carte 1/8 de page dans 3 parutions du journal communautaire,
 2. Une annonce sur le site WEB à l'onglet commanditaires,
 3. Une annonce sur le tableau de commandites à l'intérieure de la salle de réception à la chapelle,

Forfait Carte d'affaire

Annoncer à l'intérieur du journal communautaire de Beaulac

3 parutions annuellement

- 1 page complète = 350 \$ par parution
- 1 1/2 de page = 200 \$ par parution
- 1 1/3 de page = 100\$ par parution

Annoncer et carte d'affaire à la place

- 1 1/8 de page 3 fois = 150\$
- 1 1/8 de page 1 fois = 100\$

